

**FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES  
AISANCE AQUATIQUE 2022 - 2023**  
**Enfants nés en 2017 et 2018**

**L'ENFANT**

Nom ..... Prénom .....

Sexe  M  F Né(e) le ..... Nationalité.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Tel. mobile/domicile.....

En cas d'urgence, prévenir..... Tel. mobile/travail .....

**REPRESENTANT LEGAL**

Nom ..... Prénom ..... Lien de parenté.....

Adresse (si différente de ci-dessus).....

Code postal ..... Ville .....

Tel. domicile ..... Tel. mobile .....

Email (obligatoire) .....

**Autorisation de soins :** j'autorise les responsables du centre aquatique à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse, ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien.

Signature obligatoire pour l'autorisation de soins

**Réservé à l'administration**

Piscine de : .....

Créneau retenu : .....

Tarif appliqué : .....

Autorisation de droit à l'image

**Mode de règlement**

Espèces  CB  Chèque bancaire

**AUTORISATION**

Je soussigné(e), ....., certifie avoir pris connaissance du Règlement intérieur du centre aquatique et accepté le Règlement spécifique de l'activité (voir au dos).

- Autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile après la séance de natation (cf. article 6 du règlement de l'activité)
- Accepte de recevoir des informations de la part d'Est Ensemble.

Fait à....., le.....

Inscrit par ..... le.....

Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé"

**ELEMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION**

- Fiche d'inscription abonnement activité complétée
- Copie d'un justificatif de domicile (téléphone, électricité) de moins de 3 mois
- Questionnaire médical complété
- Certificat médical (si réponse « oui » au questionnaire de santé)
- Photo d'identité de l'enfant
- Copie de la carte d'identité de l'enfant et du parent

Tarif annuel : Tarif Est Ensemble 150,00€

Hors territoire 210,00€

Tarif réduit 120,00€

La grille tarifaire applicable en fonction du quotient familial pour les habitants de Bondy, Noisy-Le-Sec et Bobigny est consultable sur le site internet Est Ensemble.

\* Pour les personnes bénéficiant d'un tarif réduit Est Ensemble - étudiants, familles nombreuses, personnes retraitées, chômeurs inscrits à Pôle emploi, bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH et ASS), personnes handicap (taux d'incapacité d'au moins 80%), merci de bien vouloir fournir une copie des justificatifs concernés.

**REGLEMENT APPLICABLE AUX ACTIVITES SUIVANTES :**  
**ECOLE DE NATATION TERRITORIALE**  
**SWIM KIDS (Centre nautique Jacques Brel - BOBIGNY)**  
**AISANCE AQUATIQUE (Piscine Alice Milliat - PANTIN)**

#### 1- Programme

L'activité est programmée par l'établissement sur la saison scolaire, du mois de septembre au mois de juin suivant. Les dates de début et de fin des périodes sont indiquées à l'accueil de l'établissement. Il y est précisé également que pendant les vacances scolaires et jours fériés les cours n'auront pas lieu.

L'inscription au programme permet de participer à une séance hebdomadaire sur la période d'abonnement et dans le créneau choisi.

#### 2- Conditions de participation au programme

Pour le programme, l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte responsable.

Pour l'activité, les participants se changent dans les vestiaires collectifs 10mn avant le début de l'activité.

L'accès aux vestiaires collectifs n'est pas autorisé aux parents sauf organisation spécifique de ladite piscine.

#### 3- Accès au bassin

L'accès à l'activité ne pourra se faire qu'avec la présentation de la carte.

L'accès au bassin ne peut se faire qu'en tenue de bain conformément au règlement intérieur des piscines disponible à l'accueil de l'établissement et consultable sur le site internet Est Ensemble.

Les parents ne peuvent avoir accès au bassin.

Pour les piscines dotées de tribunes, leur accès n'est pas autorisé aux parents sauf accord de la direction de l'établissement en question.

#### 4- Tarifs

La grille tarifaire des activités des piscines du territoire est votée par le Conseil territorial. Les tarifs sont affichés à l'accueil de l'établissement et consultables sur le site internet Est Ensemble.

#### 5- Modification/ Annulation d'un programme

- **Du fait de l'établissement**

L'établissement peut être contraint de modifier un élément essentiel du programme ou de l'annuler :

- En raison d'événements imprévisibles qui ne lui seraient pas imputables,
- En raison de motifs inspirés par l'intérêt général ou la sécurité des participants.

L'établissement informera les participants de ces modifications et s'efforcera de proposer des éléments de substitution.

Durant le programme, celui-ci peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

- **De votre fait**

Toute notification d'annulation ou de modification d'un programme à venir, ou toute notification d'interruption d'un programme en cours doit être adressée par courrier à Est Ensemble.

Les conditions de remboursement sont définies par délibération du Conseil territorial. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de raison médicale. L'établissement n'autorise pas le rattrapage des séances non consommées.

#### 6- Retour seul au domicile

Vous pouvez autoriser votre enfant à effectuer seul les trajets d'allers-retours entre son domicile et la piscine mentionné dans la fiche d'inscription. Si vous avez coché la case correspondante, vous déclarez avoir connaissance du fait qu'alors, la responsabilité de l'établissement et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours desdits trajets.

En cas de refus de votre part de laisser votre enfant effectuer seul les trajets nécessaires à l'exercice de son activité sportive, vous vous engagez à l'accompagner à la piscine pour la séance hebdomadaire et à venir le récupérer au même endroit à la fin de celle-ci (au plus tard 10 minutes après la fin de la séance).

En cas de retards répétés de votre part contraignant le personnel de l'établissement à prendre à leur charge la garde du mineur en dehors des horaires prévus, des sanctions pourront être prises par les responsables pouvant aller jusqu'à l'exclusion dudit mineur de l'activité.

Le personnel se verra dans l'obligation d'appliquer l'article de loi L- 227-4 du code de l'action sociale et des familles qui précise « L'également, la protection des mineurs, bénéficient hors du domicile parental d'un mode d'accueil collectif

à caractère éducatif, est confié au représentant de l'État dans le département, c'est-à-dire au préfet. Et la mission de protection des mineurs s'exerce aussi par l'intervention des services de l'État. C'est donc à la gendarmerie ou à la police qu'il faut s'adresser. »

#### 7- Licence FFN

L'inscription à l'école de natation territoriale inclut la licence à la fédération française de natation. Le coût de la licence est pris en charge par Est Ensemble.

#### 8- Assurance

- **Assurance incluse**

> **Responsabilité civile** : votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par la Fédération Française de Natation pour les dommages causés à autrui à l'occasion de vos programmes, et dont vous pourriez être déclaré responsable, exclusivement pendant les temps d'activités du programme sur lequel vous êtes inscrit.

- **Assurance non incluse**

> **Assurance Accidents Corporels** : les garanties au titre des Accidents Corporels n'étant pas incluses dans le prix du programme, et en application de son devoir d'information, l'équipement vous encourage vivement à examiner votre couverture personnelle, notamment en cas de décès ou d'invalidité, et de la compléter individuellement à titre personnel par la souscription d'un contrat auprès de votre propre assureur.

Si vous avez souscrit des garanties complémentaires, et que vous souhaitez en bénéficier, il vous appartient de réaliser les démarches auprès de votre assureur. La FFN propose de souscrire une assurance complémentaire « accidents corporels ». Des notices d'information sont téléchargeables sur le site internet de la FFN [www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

#### 9- Règlement Intérieur

Votre accès aux sites d'activités de l'équipement et à leurs programmes est réglementé et suppose le strict respect du règlement intérieur. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans les locaux du site d'activités ou sur le site Est Ensemble. Vous vous engagez par conséquent à respecter en toute circonstance les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient vous être données par le personnel de l'établissement. A défaut, l'établissement se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

#### 10- Matériel

Les matériels fournis varient d'un programme à l'autre. Pour certains programmes, seul le matériel collectif ou lourd est prévu. Vous devez donc vérifier dans les informations fournies lors de votre inscription quel type de matériel personnel emporter. Important : tout matériel ou effet personnel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommage survenant au cours d'un programme, la responsabilité de l'établissement ne pouvant être recherchée à ce titre.

Un bonnet et une carte d'accès seront remis à l'enfant en début de saison. En cas de perte, le remplacement sera facturé 1,50€.

#### 11- Relations pratiquants

Pour toute demande particulière liée aux modalités de réalisation de votre programme ou séance, n'hésitez pas à solliciter le personnel d'encadrement de l'établissement. Il ne manquera pas de trouver, avec vous, une solution satisfaisante. Toutefois, au-delà d'un délai de 15 jours après la séance ou l'évènement concerné, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

#### 12- Informatique

En application de l'article 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription par nos services. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyer votre demande par courrier à l'adresse de l'établissement. Sauf avis contraire de votre part, l'établissement se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-1 à 226-24 du code pénal.

PISCINE : .....

ACTIVITE : .....

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'APTITUDE PHYSIQUE VALABLE SUR L'ENSEMBLE DES PISCINES DU TERRITOIRE EST ENSEMBLE**

IDENTITE	
Nom.....	Prénom.....
Responsable légal de l'enfant.....	
Adresse.....	
Code postal .....	Commune.....
Téléphone.....	

Répondez aux questions par OUI ou NON *		OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>			
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel, ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7) Avez-vous été hospitalisé une journée ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>A ce jour</b>			
8) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>* Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du pratiquant</b>			

Toutes les réponses au questionnaire donne lieu à une réponse négative, dans le cas contraire vous devez fournir un certificat médical.

Je déclare que je / mon enfant (rayer la mention inutile) ne présente pas de contre-indication médicale pour participer à l'activité proposées par Est Ensemble, et dégage toute responsabilité de l'organisateur de cette activité.

Je m'engage à informer l'établissement en cas de problème médical survenant en cours de saison et pouvant avoir une incidence lors de la pratique d'activité physique.

Cette attestation est valable pour l'ensemble de la saison 2022 - 2023. A la fin de sa période de validité, je déciderai, ou non, de la renouveler à la suite d'un examen médical.

Date ..... / ..... / .....

Signature (Précédée de la mention « certifiée pour faire valoir »)

Dans le cadre de ses missions de service public, Est Ensemble édite ou publie des contenus sur des supports de communication imprimés (magazines, affiches, brochures, dépliants, flyers, banderoles, newsletters, expositions...) et des supports de communication digitale (sites web, réseaux sociaux, newsletters, mails...). Afin que ces supports reflètent de manière la plus fidèle possible la réalité du territoire et de ses habitants et usagers, il est notamment fait appel à la photographie ou à la captation vidéo.

**L'image de votre enfant est susceptible d'apparaître sur une ou plusieurs photographies/vidéos.  
Votre accord express nous est indispensable pour la/les publier.**

**Lieu d'inscription** (conservatoire, piscine, autre...) : \_\_\_\_\_

**Année scolaire** : \_\_\_\_\_

### Autorisation

Je soussigné(e) (Prénom NOM) \_\_\_\_\_

représentant(e) légale du mineur (Prénom NOM) \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_

autorise  Est Ensemble  ses partenaires <sup>1</sup>

à publier la/les photos/vidéos le/la représentant issues de reportages effectués au cours de l'année scolaire, sur l'ensemble de ses/leurs supports de communication, pour une durée de 2 ans ou jusqu'à la majorité de mon enfant si celle-ci devait intervenir la première.

### Mes coordonnées

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

J'accepte que les informations recueillies à partir de ce formulaire fassent l'objet d'un traitement informatique de la part d'Est Ensemble. Conformément à la loi, j'ai noté que je disposais, ainsi que mon enfant dès sa majorité, d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me/nous concernent en écrivant à [communication@est-ensemble.fr](mailto:communication@est-ensemble.fr).

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

<sup>1</sup> Uniquement dans le cadre de missions de service public et à l'exclusion de tout usage commercial (ex. : mairies du territoire)